

Bruxelles – 28 décembre 2023 – 18h00 CET

Information réglementée¹

Publication conformément aux dispositions de la loi du 2 mai 2007

28 décembre 2023 – Anheuser-Busch InBev (Euronext: ABI) (NYSE: BUD) (MEXBOL: ANB) (JSE:ANH) (“AB InBev”) (“la Société”) déclare par la présente, conformément à l'article 14, premier alinéa, de la loi du 2 mai 2007, que, le 21 décembre 2023, elle a reçu une notification de transparence de la part de M. Jorge Paulo Lemann, M. Carlos Alberto da Veiga Sicupira, M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles, BRC Sàrl, EPS SA, Stichting Anheuser-Busch InBev, AB InBev, Rayvax Société d'investissements SA, Stichting Fonds InBev Baillet Latour et Fonds Verhelst SC, à finalité sociale, conformément aux articles 6 et 18 de la loi du 2 mai 2007.

Dans cette notification, les personnes tenues à notification notifient un changement dans l'une des parties agissant de concert résultant d'une donation entre vifs par l'une des personnes physiques détenant le contrôle ultime conjoint de BRC Sàrl à l'un de ses fils (c'est-à-dire une donation par M. Marcel Herrmann Telles à son fils M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles). M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles remplace ainsi son père comme l'une des personnes détenant le contrôle ultime conjoint de BRC Sàrl. Aucun seuil n'a été franchi à la hausse ou à la baisse.

La notification de transparence contient les informations suivantes:

1. Date : Notification datée du 21 décembre 2023
2. Motif de la notification : Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert ; Acquisition ou cession de titres avec droits de votes ou de droits de vote.
3. Notification par : Personnes agissant de concert ; entreprise mère ou personne détenant le contrôle.
4. Personnes tenues à notification :

Nom	Adresse (pour les personnes morales)
M. Jorge Paulo Lemann	
M. Carlos Alberto da Veiga Sicupira	
Max Van Hoegaerden Herrmann Telles	
BRC Sàrl (Luxembourg law)	2 Boulevard de la Foire, L 1528 Luxembourg
EPS SA (Luxembourg law)	488 Route de Longwy, L 1940 Luxembourg
Stichting Anheuser-Busch InBev (Dutch law)	760 Amstelveenseweg 760, 1081 JK Amsterdam
Anheuser-Busch InBev	1 Grand Place, 1000 Bruxelles
Rayvax Société d'investissements SA	88 Rue Gachard, 1050 Ixelles
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	Cerastraat 1, 4811 Breda
Fonds Verhelst SC, à finalité sociale	1 Brouwerijplein, 3000 Leuven

5. Date de la transaction : 15 décembre 2023
6. Seuil franchi (en %) : 45
7. Dénominateur : 2.019.241.973
8. Détails de la notification :

¹L'information ci-jointe constitue une information privilégiée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
M. Jorge Paulo Lemann	0	0		0,00%	
M. Carlos Alberto da Veiga Sicupira	0	0		0,00%	
M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles	0	0		0,00%	
BRC	39.962.901	28.097.078		1,39%	
EPS	99.999	99.999		0,00%	
EPS Participations	131.898.152	133.846.578		6,63%	
Stichting Anheuser-Busch InBev	663.074.832	663.074.832		32,84%	
Anheuser-Busch InBev	59.258.420	34.263.019		1,70%	
Brandbrew	405.894	265.894		0,01%	
Brandbev	138.293	172.467		0,01%	
Ambrew	0	200.000		0,01%	
Mexbrew	60.000	0		0,00%	
Sous-total	894.898.491	860.019.867		42,59%	
Rayvax Société d'investissements	24.158	50.000		0,00%	
Sébastien Holding	10	0		0,00%	
Sous-total	24.168	50.000		0,00%	
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	0	0		0,00%	
Fonds Baillet Latour	5.485.415	5.485.415		0,27%	
Sous-total	5.485.415	5.485.415		0,27%	

Fonds Verhelst	0	0		0,00%	
Fonds Voorzitter Verhelst	6.997.665	6.997.665		0,35%	
Sous-total	6.997.665	6.997.665		0,35%	
TOTAL		872.552.947	0	43,21%	0,00%

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction					
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
TOTAL					0	0,00%

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	872.552.947	43,21%

9. Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue : Annexé à la notification de transparence, dont un résumé est disponible sur www.ab-inbev.com/investors/corporate-governance/shareholder-structure/.
10. Information supplémentaire : Notification effectuée en raison d'un changement dans l'une des parties à l'action de concert résultant d'une donation entre vifs par l'une des personnes physiques détenant le contrôle ultime conjoint de BRC à l'un de ses fils (c'est-à-dire une donation par Marcel Herrmann Telles à son fils Max Van Hoegaerden Herrmann Telles). Max Van Hoegaerden Herrmann Telles remplace ainsi son père comme l'une des personnes physiques détenant le contrôle ultime conjoint de BRC.

Les notifications de participations importantes à effectuer conformément à la loi du 2 mai 2007 ou aux statuts d'AB InBev doivent être envoyées à jan.vandermeersch@ab-inbev.com.

Le présent communiqué est consultable sur le site web de ABI via ce lien www.ab-inbev.com.

À propos d'Anheuser-Busch InBev (AB InBev)

Anheuser-Bush InBev (AB InBev) est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation secondaire à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). En tant qu'entreprise, nous rêvons en grand pour créer un avenir avec plus de célébrations. Nous cherchons toujours à concevoir de nouvelles manières de profiter pleinement des moments de la vie, de faire progresser notre secteur et d'avoir un impact significatif dans le monde. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona®, Stella Artois® et Michelob Ultra® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hooch à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 167 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2022, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 57.8 milliards d'USD (hors joint-ventures et entités associées).

Contacts AB InBev

Investisseurs

Shaun Fullalove

Tel : +1 212 573 9287

E-mail : shaun.fullalove@ab-inbev.com

Maria Glukhova

Tel : +32 16 276 888

E-mail : maria.glukhova@ab-inbev.com

Cyrus Nentin

Tel : +1 646 746 9673

E-mail : cyrus.nentin@ab-inbev.com

Média

Contact de presse

E-mail : Media.Relations@ab-inbev.com